

INTÉRESSEMENT VOYAGEURS 2026

1 396,14€ D'INTÉRESSEMENT EN MAI

Cfdt:
**FGTE
CHEMINOTS**

EXPLICATIONS

Depuis 2015, la CFDT est engagée dans la négociation et la mise en œuvre des accords d'intéressement au sein du Groupe SNCF. Actuellement et conformément à la loi il existe un accord par périmètre d'entreprise.

En 2025, le travail des cheminotes et cheminots aura permis de stabiliser le chiffre d'affaires du groupe SNCF par rapport à 2024.

Si l'intéressement demeure décrié par certains, en mai 2026 et grâce à la signature de la CFDT, chaque salarié(e) de la SA Voyageurs, quel que soit son métier ou son grade, percevra donc **1396,14€** au titre des résultats de l'année 2025. (soit 4040,61 € sur les trois dernières années).

HISTORIQUE DES VERSEMENTS INTÉRESSEMENT BRUT «SA VOYAGEURS»

2022	670 €
2023	606 €
2024	1328,47 €
2025	1316 €

2026	1396,14 €
-------------	------------------

SOIT EN NET	1260,72 €
--------------------	------------------

A L'INTÉRESSEMENT S'AJOUTENT LES **400€** DE PPV DE DÉCEMBRE COMPLÉTÉS PAR LES **250€** QUI SERONT VERSÉS EN MARS

Après un versement de 400€ en Décembre et comme annoncé lors de la NAO, la mise en œuvre de la Prime de Partage de la Valeur d'un montant de 250€, a fait l'objet d'une consultation de l'Instance Commune le 24 février dernier, **LA CFDT S'EST EXPRIMÉE POUR !**



Pour aller plus loin

Pour consulter la note PPV, cliquez ou scannez le QR code

CHOIX DE
MODALITÉS DE
VERSEMENT

Versement direct
sur le salaire
(fiscalisé)

Versement sur le
PEG (abondé et
défiscalisé)

Combinaison des
deux options
(versement salaire
et PEG)

2 avril 2026

26 avril 2026

Mai 2026

ÉTAPES DU
PROCESSUS DE
VERSEMENT

Ouverture du
service en ligne
pour les intentions
de versement

Date limite
de réponse des
agents pour les
modalités de
versement

Versement de
l'intéressement
sur la paie de mai
2026 ou sur le PEG

249,29 € d'abondement si le choix s'est porté sur
le placement PEG (Soit 1 510,01 € net au total)

FAIRE RECONNAÎTRE L'IMPLICATION ET L'ENGAGEMENT DES CHEMINOTS EST L'UNE DES PRIORITÉS DE LA CFDT. NOUS CONTINUONS DONC DE REVENDIQUER :

- LA NÉGOCIATION D'UN ACCORD GROUPE SUR LE PARTAGE DE LA VALEUR
- LA NÉGOCIATION D'UN ACCORD INTÉRESSEMENT GROUPE SNCF QUI VIENDRAIT COMPLÉTER L'INTÉRESSEMENT ET RÉÉQUILIBRER LES ÉCARTS ENTRE LES DIFFÉRENTES SA
- UN COMPLÉMENT AUX PPV OBTENUES DANS LES FILIALES POUR LES AGENTS D'HEXAFRET ET DES SOCIÉTÉS DÉDIÉES QUI, FAUTE D'ACCORD, NE BÉNÉFICIERONT PAS DE LA PRIME D'INTÉRESSEMENT.